Marie Moret à Henri Buridant, 30 janvier 1897

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57
Collation4 p. (491v, 492r, 493v, 494r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 30 janvier 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46575

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction30 janvier 1897
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
DestinataireBuridant, Henri (1864-1927)
Lieu de destinationGuise (Aisne) – Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméAccuse réception des divers envois de Buridant et le remercie. Difficultés de communication avec Antoniadès en Turquie : les lettres passent mais peut-être pas les journaux. Sur un oubli commis par l'imprimerie Veuve Laporte dans le précédent numéro du *Devoir*, que Buridant a remarqué. Accorde 3,3 % de remise

au prix des livres demandés par Leymarie. Suppression du service d'échange du *Devoir* avec *Le Jardin*. Donnera bientôt à Buridant une nouvelle liste de lecteurs à qui envoyer *Le Devoir*. Suppression de monsieur Besnard du registre des abonnés. Sur le relevé de compte de Marie Moret aux économats du Familistère : monsieur Bocheux peut-il le transmettre à Buridant ou faut-il contacter monsieur Alizart ? En post-scriptum, Marie Moret demande à Buridant de lui communiquer le nombre restant d'exemplaires des numéros du *Devoir* de janvier à octobre 1896, et de janvier 1897.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Finances personnelles
Personnes citées

- Alizart, Jules (1845-1910)
- Allart [madame]
- Besnard [monsieur]
- Bocheux, Alfred (1854-1899)
- Buridant, Marie (1887-1963)
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Leymarie, Pierre-Gaétan (1827-1901)
- Louis, Eugénie (1867-)
- Roger et Laporte
- Roger [madame]

Œuvres citées*Le Jardin : journal d'horticulture générale*, Paris Argenteuil, 1887-1921.
Lieux cités

- Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire)
- Guise (Aisne) – Familistère : économat et magasins

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46575?context=pdf

Nîmes 30 janvier 1897

Mon cher Buridant.

Je suis en possession de votre lettre du 28 et 2e tout ce que vous y mentionnez. Merci de vos divers envois.

Je vais faire le nécessaire pour M. Antoniadès et vous en reparlerai quand nous nous serons assurés du rétablissement des communications. Les lettres passent puisque ce lettre est passée mais les journaux — c'est à voir!

— Je viens de voir l'Imprimeur (pour le travail du prochain Devoir) il a été stupéfait de l'oubli commis le mois dernier et promet bien de ne pas retomber dans cette faute pour une chose qui est tout à fait de son domaine.

Merci vivement de nous en avoir fait la remarque.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46575?context=pdf

— Faites 33 % de remise sur les livres que M. Legrand peut demander. Je n'y vois pas d'inconvénient. Je suis tellement habituée à les donner pour rien.

Mais je suppose qu'alors il réclamera contre l'ajoute du port aux factures. Enfin, nous verrons. Le cas se produit si rarement.

— Oui, il faut supprimer le service du "Devoir" au "Jardin", puisque celui-ci ne vient plus.

Je vous donnerai un de ces jours une liste de noms de nouveaux lecteurs. Il faut bien remplacer ceux qui défilent.

— J'efface de mon registre ce brave M. Besnard d'Argy sur cher qui ne peut plus lire.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46575?context=pdf

Chaque année, à cette époque, l'Economat du Familistère a la complaisance de m'envoyer le relevé de mon compte au 31 décembre dernier, afin que je passe mes écritures de fin d'année. Voulez-vous, cher Buridant, prier M. Bochet de m'envoyer ce relevé de compte comme d'habitude, ou faut-il que je m'adresse à M. Calizon? Je ferai comme vous direz. S'il suffit que vous parliez à M. Bochet, veuillez-en lui donnant ma demande - lui présenter notre bon souvenir. Merci à vous-même pour votre bonne entremise.

Nous sommes heureuses des bonnes nouvelles de votre chère enfant et nous l'embrassons du fond de cœur.

Toute la famille y compris M. Sabre envoie à vous et aux vôtres des meilleures amitiés

Marie Godin

Mes meilleures complimentes à M. vous Monsieur et à Madame Louis et Roger.

PS. Dans la case à côté de celle où se trouvent la collection des dix Nos Devoir de Janvier à octobre 1896 — se trouvent les Nos restants de chacun des exemplaires du Devoir depuis Janvier dernier.

Vous m'obligerez, mon cher Buisson, en me disant combien il reste de chacun de ces exemplaires ; depuis Janvier 1896 jusqu'à octobre compris.

Je sais qu'il vous reste

16 Nos de novembre 1896
15 " décembre "

Vous ajouterez, s'il vous plaît, combien aussi il vous en reste de

Janvier courant.

Merci toujours.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46575?context=pdf